

Certificat de Consultant / Formateur en Prévention des Risques Psychosociaux

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Formateurs**
 - **Consultants**
 - **Correspondant Prévention en structure publique ou privée**

Tous les secteurs sont concernés par les risques psychosociaux.

Code(s) NAF : **85.51Z**
Code(s) NSF : **344r**, **315r**
Code(s) ROME : **M1402**, **K2111**, **H1303**
Formacode : **42876**

Date de création de la certification : **05/08/2016**

Mots clés : **SANTE SECURITE AU TRAVAIL**,
PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS,
Risques psychosociaux,
formation de formateur

Identification

Identifiant : **2379**
Version du : **24/05/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Article L4121-1 du code du Travail](#)
- [- Protocole d'accord-cadre du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des RPS \(Fonction Publique\)](#)

Non formalisé :

- [Dossier INRS](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Cette formation a pour finalité de permettre aux apprenants d'assurer l'accompagnement, le conseil et la formation des établissements en matière de prévention des risques psychosociaux.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non applicable

Descriptif général des compétences constituant la certification

COMPETENCES :

C.1 : Identifier le cadre juridique concernant la prévention des risques psychosociaux (RPS)

C.2 : Repérer les facteurs de RPS ainsi que leurs conséquences sur la santé

C.3 : Procéder à l'analyse des RPS en situation de travail

C.4 : Mettre en place des indicateurs et établir un plan d'actions de prévention

Public visé par la certification

Tous publics

C.5 : Adopter la posture dévolue à un consultant en prévention des RPS en matière d'éthique, de rigueur et d'expertise

C.6 : Mettre en oeuvre une action de formation concernant la prévention des risques psychosociaux

Modalités générales

SESSION N°1 :

Module A

- Intervenant : Psychologue du Travail

- Durée : 2 jours

- Contenu

Compréhension des RPS

Stress et souffrance au travail

Les approches cliniques du travail

Les principaux modèles d'organisation du travail et leurs impacts sur les opérateurs

Les conséquences des RPS

Les facteurs de RPS

Module B

- Intervenant : Juriste

- Durée : 1 jour

- Contenu

Etat des lieux des risques psychosociaux

Responsabilités juridiques face aux risques psychosociaux

Définitions et notions importantes

Analyse juridique

Module C

- Intervenant : Formateur référent

- Durée : 2 jours

- Contenu

Traitement et prévention des RPS

L'élaboration d'un diagnostic

Les outils de dépistage des RPS

Présentation du travail intersession

TRAVAIL INTERSESSION

- Travail en autonomie

- Durée : 4 jours

- Contenu

Au sein d'une structure (établissements privés, publics...), vous préparez un travail permettant de mettre en pratique la partie théorique vue au cours des premières sessions :

Identifier le cadre juridique concernant la prévention des risques psychosociaux
Repérer les facteurs de RPS ainsi que leurs conséquences sur la santé
Procéder à l'analyse des RPS en situation de travail
Mettre en place des indicateurs et établir un plan d'actions de prévention
Adopter la posture dévolue à un consultant en prévention des RPS en matière d'éthique, de rigueur et d'expertise

SESSION N° 2

Module D

- Intervenant : Formateur référent
- Durée : 3 jours
- Contenu

Retour d'expérience sur le travail intersession
L'intégration dans une démarche globale de prévention
Les référentiels de formation concernant la prévention des risques psychosociaux
Le rôle du Manager dans la prévention des RPS
La prévention des RPS dans la conduite du changement
La posture du consultant en prévention des RPS
Application en sous-groupe

Module E

- Intervenant : Formateur de Formateurs certifié INRS
- Durée : 2 jours
- Contenu

La création d'un dispositif de formation sur les risques psychosociaux
Les concepts de base de la communication
La conception d'une action de formation
L'animation d'un groupe en formation
Les outils et techniques pédagogiques
L'évaluation d'une action de formation
Conception et animation de séquences de formation-action

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La thématique des risques psychosociaux répond à une demande forte du milieu professionnel. Les consultants cherchent à développer leurs connaissances et compétences pour répondre à ce marché en pleine croissance. Les apprenants développeront une double compétence à la fois en pédagogie pour adultes et en prévention des risques psychosociaux.

Pour l'entité utilisatrice

La maîtrise des risques psychosociaux est un enjeu majeur pour les structures privées et publiques en France. Ces dernières recherchent des partenaires compétents pour les aider à atteindre leurs objectifs dans leur démarche de prévention (diminution absentéisme, turn over, amélioration du climat social, de la qualité et productivité...).

Ce certificat sera garant de l'expertise du consultant auprès de ses clients ou de son entreprise.

Le Certificat proposé garantit l'intervention d'un consultant compétent qui applique une approche pragmatique et opérationnelle.

Evaluation / certification

Pré-requis

Expérience de 3 ans dans le domaine de la prévention des risques professionnels

Compétences évaluées

C.1 : Identifier le cadre juridique concernant la prévention des risques psychosociaux (RPS)

C.2 : Repérer les facteurs de RPS ainsi que leurs conséquences sur la santé

C.3 : Procéder à l'analyse des RPS en situation de travail

C.4 : Mettre en place des indicateurs et établir un plan d'actions de prévention

C.5 : Adopter la posture dévolue à un consultant en prévention des RPS en matière d'éthique, de rigueur et d'expertise

C.6 : Mettre en œuvre une action de formation concernant la prévention des risques psychosociaux

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non applicable

Centre(s) de passage/certification

- En centre de formation (Belz et Paris)

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certification de Compétences

Plus d'informations

Statistiques

Depuis 2014, le nombre de sessions RPS organisées dans nos structures utilisatrices ne cesse de croître. Entre 2014 et 2015, nous constatons une augmentation de nos interventions de plus de 150%, avec 140 journées de formation planifiées.

Suite aux sollicitations de nos partenaires, nous ouvrons annuellement 2 sessions, une au sein de notre siège social à Belz et la seconde dans notre salle de Paris. L'objectif fixé est de certifier 20 personnes par an.

Autres sources d'information

www.sofis.fr

www.ifcoss.fr

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006178066&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20090528)

[idSectionTA=LEGISCTA000006178066&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20090528](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006178066&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20090528)